

5 JUIN 2019

Bpifrance et l'AFM-Téléthon dressent le bilan du Fonds Biothérapies innovantes et Maladies rares



Paris, le 5 juin 2019 - A l'occasion de son sixième anniversaire, Bpifrance et l'AFM-Téléthon reviennent sur l'action du Fonds Biothérapies innovantes et Maladies rares, un fonds Deeptech dédié aux entreprises innovantes du secteur de la santé développant des approches thérapeutiques pour traiter les maladies rares et ouvrir de nouvelles perspectives de traitement pour les maladies plus fréquentes.

Un accélérateur de transfert de technologies ...

Le positionnement original du fonds lui permet de bénéficier d'un accès privilégié aux laboratoires de recherche portant, partout dans le monde, des projets thérapeutiques soutenus par l'AFM-Téléthon, ainsi qu'à l'ensemble de l'écosystème français des biotechnologies développant des solutions innovantes pour traiter les maladies rares.

Créé en 2013, le Fonds Biothérapies innovantes et Maladies rares a été doté de 50 millions d'euros par l'AFM-Téléthon (60%) et le Fonds National d'Amorçage (40%), géré par Bpifrance dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir. Il a pour objectif d'investir en minoritaire au capital de sociétés nouvelles dont l'objet est de :

- favoriser les projets thérapeutiques visant à offrir aux personnes atteintes de maladies rares l'accès à des traitements innovants ;
- faire émerger des traitements pour des pathologies fréquentes à partir des innovations thérapeutiques développées pour ces maladies rares.

... et de croissance pour les biotechs françaises

Six ans après son lancement, le fonds a financé **sept entreprises** pour un montant total investi de **30 millions d'euros**, permettant de lever **495 millions d'euros auprès d'investisseurs dont 330 millions d'euros levés sur les marchés boursiers** :

- cinq entreprises financées à un stade amont par l'AFM-Téléthon (Gensight, Step Pharma, Springvision, Dynacure et Ribogenics)
- neuf essais cliniques financés
- un produit ayant obtenu l'Autorisation de Mise sur le Marché (Cuprior dans la Maladie de Wilson)
- deux introductions en Bourse (GenSight et Adverum) dont une cession totale (Adverum)

Les entreprises du portefeuille couvrent les domaines thérapeutiques suivants : les myopathies, l'ophtalmologie (2 sociétés), la maladie de Wilson, les maladies neurodégénératives et les maladies inflammatoires et auto-immunes.

Paul-François Fournier, directeur exécutif Innovation de Bpifrance déclare : « *Alors que la Santé constitue un enjeu sociétal majeur, la France dispose d'importants atouts grâce à une recherche de haut niveau et mondialement reconnue et un écosystème de financement et entrepreneurial très dynamique. Notre pays regorge de sociétés innovantes dans le secteur de la Santé, qui fait partie des pôles d'excellence de la recherche et de l'industrie du pays. Depuis sa création, le Fonds Biothérapies innovantes et Maladies rares, participe à cette dynamique en favorisant le transfert de technologies des laboratoires vers l'entreprise et en participant au développement de start-up biotech dès le stade les plus amont* ».

« *Le fonds d'amorçage avait pour objectif d'accélérer davantage encore l'émergence des biothérapies innovantes pour traiter les maladies rares, et de renforcer ainsi l'action de l'AFM-Téléthon, engagée depuis trente ans au service des malades. Six ans après sa création, son bilan positif, qui affiche un médicament mis sur le marché et neuf essais cliniques en cours, démontre qu'il est nécessaire de disposer d'outils d'investissement performants pour assurer - et dans des délais raisonnables - le continuum allant de la recherche à la mise sur le marché. Forts de ces résultats concrets pour les malades, nous avons l'ambition, demain, de lancer un nouveau fonds avec un souscripteur partageant des valeurs d'intérêt général, dédié aux maladies rares mais également aux maladies ultra-rares qui par définition concernent encore moins de personnes mais que, pour autant, nous ne devons pas laisser sur le bord du chemin* » a déclaré **Jean-Pierre Gaspard, Directeur général de l'AFM-Téléthon**.

A propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> - <http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/>
Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de l'AFM-Téléthon

L'AFM-Téléthon est une association de malades et de parents de malades engagés dans le combat contre la maladie. Grâce aux dons du Téléthon (85,8 millions d'euros, collecte finale du Téléthon 2018), elle est devenue un acteur majeur de la recherche biomédicale pour les maladies rares en France et dans le monde. Aujourd'hui, l'AFM-Téléthon soutient une trentaine d'essais cliniques concernant des maladies rares de la peau, du muscle, de la vue, du sang, du foie, du cerveau, du muscle... . À travers ses laboratoires, (Généthon, l'Institut de Myologie, I-Stem,) c'est également une association atypique en capacité de concevoir et tester ses propres médicaments de thérapie innovante. Elle a également créé, en 2016, avec BPI France, YposKesi, une plateforme industrielle de développement et de production de médicaments de thérapie innovante.

Contacts presse :

Bpifrance

Nathalie Police

Tél. : 01 41 79 95 26

nathalie.police@bpifrance.fr

Laure Schlagdenhauffen

Tél. : 01 41 79 85 38

laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

AFM Téléthon

Stéphanie Bardon

Tél. : 01 69 47 12 78